

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Pesticides Standard (1X1 mL)
- **Code du produit:** NPM-104A-1
- **Emploi de la substance / de la préparation** Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd.
Santa Clara, CA 95051 USA
- **Service chargé des renseignements:**
Telephone: 800-227-9770
e-mail: pdl-msds_author@agilent.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 Danger pour la santé

Cancérogénicité – catégorie 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.



GHS07

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acétone
molinate (ISO)

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 1)

chlorprophame

alachlore (ISO)

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Système de classification:
· NFPA données (gamme 0-4)


Santé = 2

Inflammabilité = 3

Réactivité = 0

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)**· HMIS données (gamme 0-4)**

(suite de la page 2)

HEALTH	2	Santé = 2
FIRE	3	Inflammabilité = 3
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

67-64-1	acétone	80-100%p/p *
41814-78-2	5-méthyl-1,2,4-triazolo(3,4-b)benzo-1,3-thiazole	0,1-1%p/p *
101-21-3	chlorprophame	0,1-1%p/p *
2212-67-1	molinate (ISO)	0,1-1%p/p *
15972-60-8	alachlore (ISO)	0,1-1%p/p *
23950-58-5	propyzamide (ISO)	0,1-1%p/p *

* Les pages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 3)

- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

*

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 4)

· Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****67-64-1 acétone**

EL STEL: 500 ppm

TWA: 250 ppm

EV STEL: 750 ppm

TWA: 500 ppm

15972-60-8 alachlore (ISO)EL TWA: 1,0 mg/m³

vapeur and inhalable aerosol, S(D)

EV TWA: 1 mg/m³

inhalable vapeur et aérosol

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Lorsque le produit est utilisé comme prévu avec des instruments Agilent, dans des conditions de laboratoire normales et en appliquant les bonnes pratiques habituelles, il n'entraîne pas d'exposition notable par voie aérienne. Une protection respiratoire n'est donc pas nécessaire.

Si une protection des voies respiratoires est jugée nécessaire en cas d'urgence, utilisez un équipement approuvé par le NIOSH ou un organisme équivalent avec une cartouche pour gaz organiques ou acides.

· Protection des mains:

Bien qu'ils ne soient pas recommandés pour le nettoyage ou le contact prolongé avec des produits chimiques, les gants en nitrile d'une épaisseur de 280 à 330 µm sont recommandés pour une utilisation normale.

Leur délai de rupture est de 1 h.

Pour le nettoyage des déversements impliquant un contact direct avec le produit chimique, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 300 à 380 µm et dont le délai de rupture est supérieur à 4 h. Il convient de respecter les recommandations du fabricant.

· Matériau des gants

Pour une utilisation normale :

caoutchouc nitrile, 280 à 330 µm d'épaisseur

Pour les contacts directs avec le produit chimique :

caoutchouc butyle, 300 à 380 µm d'épaisseur

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour une utilisation normale :

caoutchouc nitrile :

1 heure

Pour les contacts directs avec le produit chimique :

caoutchouc butyle :

> 4 heures

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 5)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

-94,7 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

55,8-56,6 °C

· Point d'éclair

-17 °C

· Inflammabilité (solide, gaz):

Facilement inflammable.

· Température d'auto-inflammabilité:

465 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

2,6 Vol %

Supérieure:

13 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C:

245,3 hPa

· Densité à 20 °C:

0,791 g/cm³

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

Non déterminé.

· Taux d'évaporation:

Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C:

32 mPas

Cinématique:

Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques:

98,9 %

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 6)

VOC (CE)	98,86 %
Teneur en substances solides:	1,0 %
Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	124.209 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)

41814-78-2 5-méthyl-1,2,4-triazolo(3,4-b)benzo-1,3-thiazole

Oral	LD50	314 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

101-21-3 chlorprophame

Oral	LD50	1.200 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

2212-67-1 molinate (ISO)

Oral	LD50	369 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.536 mg/kg (lapin)

15972-60-8 alachlore (ISO)

Oral	LD50	930 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.500 mg/kg (lapin)

23950-58-5 propyzamide (ISO)

Oral	LD50	3.350 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

(suite page 8)

CA/FR

**Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1**

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

Irritant

(suite de la page 7)

· **Catégories cancérogènes**· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

101-21-3 chlorprophame

3

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Cancérogénicité – catégorie 2, Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

12 Données écologiques· **Toxicité**· **Toxicité aquatique:****23950-58-5 propyzamide (ISO)**

LC50 (96h) - for fish 72 mg/L/96h (Oncorhynchus mykiss (rainbow trout))

· **Persistence et dégradabilité** Non disponibles.· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**· **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.· **Mobilité dans le sol** Non disponibles.· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **Autres effets néfastes** Non disponibles.**13 Données sur l'élimination**· **Méthodes de traitement des déchets**· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport**· **Non réglementé, Quantités de minimis**

-

· **Numéro ONU**· **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA**

UN1090

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**· **DOT/TMD**

ACÉTONE

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 8)

· ADR · IMDG, IATA	1090 ACÉTONE, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS ACETONE
-------------------------------------	---

· **Classe(s) de danger pour le transport**
 · **DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**



· Classe · Label	3 Liquides inflammables. 3
-----------------------------------	-------------------------------

· **ADR, IMDG**



· Classe · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
---------------------------------------	-------------------------------

· **IATA**



· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3
----------------------------------	-------------------------------

· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
--	----

· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
--	--

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Category	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D E
--	---

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
---	-----------------

· **Indications complémentaires de transport:**

· DOT/TMD · Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
---	---

· ADR · Quantités limitées (LQ)	1L
--	----

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1**

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 9)

· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1090 ACETONE, 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

67-64-1	acétone	ACTIVE
41814-78-2	5-méthyl-1,2,4-triazolo(3,4-b)benzo-1,3-thiazole	ACTIVE
2008-41-5	butylate	ACTIVE
51235-04-2	3-cyclohexyl-6-diméthylamino-1-méthyl-1,2,3,4-tétrahydro-1,3,5-triazine-2,4-dione	ACTIVE

· Liste canadienne des substances**· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

67-64-1	acétone
314-40-9	bromacil

· Liste extérieure des substances (LES) du Canada

41814-78-2	5-méthyl-1,2,4-triazolo(3,4-b)benzo-1,3-thiazole
2008-41-5	butylate
51235-04-2	3-cyclohexyl-6-diméthylamino-1-méthyl-1,2,3,4-tétrahydro-1,3,5-triazine-2,4-dione

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Tous les composants sont compris.

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

- **Service établissant la fiche technique:** Document Control / Regulatory

(suite page 11)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/05/2024

Numéro de version 5

Révision: 07/05/2024

Nom du produit: Pesticides Standard (1X1 mL)

(suite de la page 10)

- **Contact:** pdl-acg-regulatory-cq@agilent.com
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 07/05/2024 / 4
- **Acronymes et abréviations:**
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 - HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CA/FR